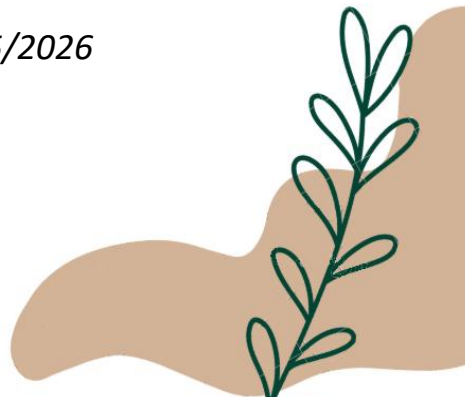




Projet de Service



Mis à jour le 27/05/2026



SOMMAIRE



Origine et financements.....	4-5
L'équipe du Pôle Ressources.....	6
Les missions.....	7
Soutenir, informer et orienter les familles.....	8
Soutenir et accompagner les gestionnaires et les professionnels.....	9
Contribuer au partenariat.....	10
Proposer le prêt de mallettes pédagogiques.....	11
Missions complémentaires.....	12-13
Evaluation de l'activité.....	14
Perspectives de développement.....	15
Annexes.....	16-17



Origine

L'**Association pour la Gestion et le Développement du Viaduc**, implantée à Chambaron/Morge, accompagne depuis 50 ans des personnes en situation de handicap et gère 5 établissements médico-sociaux sur Chambaron, Riom et Ménérol ainsi qu'un EAJE, la crèche Les Petits Volcans.

Forte de l'expérience acquise depuis l'ouverture de la crèche et des partenariats développés avec des établissements comme le CAMSP, l'association a souhaité proposer **une réponse de proximité aux familles d'enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap** en termes de modes d'accueil.

L'idée première était donc de **soutenir les équipes des EAJE** dans l'accompagnement de ces enfants : échanges sur les difficultés rencontrées, aménagement de la structure, organisation du quotidien, sensibilisation au handicap... Ce projet a conduit à une rencontre avec la Caf, qui nous encouragea **à élargir notre champ d'action** à tout le département du Puy-de-Dôme auprès des EAJE mais aussi aux modes d'accueil individuel, par le biais d'un soutien aux assistants maternels.

Ouverture officielle en 2021 afin de favoriser l'inclusion des enfants de 0 à 6 ans, en EAJE ou chez un assistant maternel



Financements



Service Gratuit
Financement assuré
par nos partenaires

Le PRPE est un **service gratuit**, dont le projet est soutenu et financé par nos partenaires (Caf, CD, MSA, CPAM)

Par ailleurs, des **EPCI¹** et **communes** du Puy-de-Dôme nous financent dans le cadre d'une convention de partenariat (*cf. annexe 1 sur les financements*)



**l'Assurance
Maladie**



santé
famille
retraite
services



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

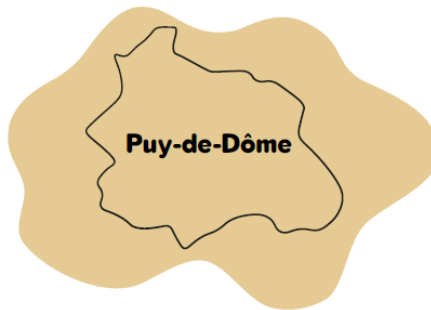
CHAMALIÈRES



¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'équipe

Le Pôle Ressources est une **équipe mobile**, qui se déplace dans l'ensemble du département du **Puy-de-Dôme**.



Elle est composée :

D'une responsable EJE à 0.1 ETP

D'une EJE, coordinatrice du service, 1 ETP


D'une Psychologue, à 0.2 ETP.






Les missions


Le Pôle Ressources Petite Enfance accompagne, conseille et soutient les parents et les professionnels de la petite enfance dans la réalisation du projet d'inclusion de l'enfant en EAJE ou chez un assistant maternel.




Soutenir, informer et orienter les familles p.6



Soutenir et accompagner les gestionnaires et les professionnels p.7



Proposer le prêt de mallettes pédagogiques p.8



Contribuer au partenariat p.9

Soutenir, informer et orienter les familles

Conseiller, informer :

Être un lieu de ressources, d'information et d'orientation pour les familles en lien avec l'inclusion de leur enfant.



Soutenir :

Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins et à ceux de leur enfant.

Les soutenir dans leur parentalité en étant à leur écoute : proposition de matériel adapté, accompagnement dans leurs démarches administratives (dossier MDPH, report de la rentrée scolaire...).

Animer des temps d'échanges par le biais d'ateliers de soutien à la parentalité ou de cafés parents.

Suivi de la situation des enfants :

Faire le point avec les familles sur l'accompagnement de leur enfant.

Proposer des observations à domicile ou sur le lieu d'accueil de l'enfant. Préconiser des ajustements en fonction des besoins repérés (matériel, postures éducatives, orientation vers des professionnels spécialisés...).

Gérer la continuité de parcours et coordonner les partenaires autour de l'accompagnement de l'enfant (ex : organiser la passerelle pour l'entrée à l'école).

Soutenir et accompagner les gestionnaires et les professionnels

Soutenir les professionnels de la petite enfance :

Accompagner les projets d'inclusion : mettre en place des actions favorisant l'accueil de l'enfant en milieu ordinaire, animer des temps de réunion d'équipe et répondre à leurs questionnements autour du développement de l'enfant, les guider dans la mise en œuvre du projet d'accueil.



Solliciter si besoin l'intervention de personnes ressources et de partenaires tels que les professionnels de santé et du médico-social, la PMI, le CAMSP...

Être ressource pour les gestionnaires :

Informar quant au cadre juridique de l'accueil et les obligations en matière d'inclusion.

Être à l'écoute des professionnels :

Encourager et valoriser les pratiques professionnelles adaptées et proposer du matériel si besoin.

Faciliter les relations parents-professionnels :

Créer un climat de confiance et apaiser le dialogue avec les familles, par exemple dans les situations de déni.

Contribuer au partenariat

Participation aux COTECH des collectivités qui le souhaitent sur les thématiques Inclusion, Handicap, Parentalité, Petite Enfance en lien avec **leur Convention Territoriale Globale** (CTG).

Participation à des **Groupes de travail** avec les partenaires du département sur des thèmes comme par exemple le Diagnostic précoce avec le réseau TSA 63



Partenariat au quotidien avec les **différents territoires du département**, les communautés de communes, les EAJE, les RPE, les assistants maternels, les établissements et services du département travaillant dans le champ du handicap et de la petite enfance comme le CAMSP, le CMI, la PMI, Pico-Cap, l'UPSAJE, CMP Sainte-Marie, le Dahliir...

Participation à des **manifestations territoriales**, intervention lors des événements tels que Semaine du Handicap, Journées Petite Enfance ou Parentalité.

Proposer le prêt de mallettes pédagogiques

Le PRPE met à disposition, pour les familles et les professionnels de la petite enfance des **mallettes pédagogiques**, pour une durée de trois semaines.

10 mallettes existantes

- Accueillir un enfant à besoins particuliers
 - Alimentation
 - Communication
- Et si on bougeait ?
 - Sensorielle
- Accompagnement à la Fratrie
 - Inclusion
 - Sommeil
 - Snoezelen
 - Famille



Découvrez leur contenu sur notre site internet !

Missions complémentaires



Le PRPE propose des **prestations complémentaires** pour les collectivités qui s'engagent financièrement auprès du service dans le cadre d'une **convention de partenariat**.

Sensibilisation auprès des assistants maternels

La psychologue du Pôle Ressources, propose des temps de sensibilisation à des groupes d'assistants maternels pouvant s'articuler autour des sujets suivants : le développement de l'enfant, le handicap, l'observation, la communication avec les familles, le partage d'expériences...



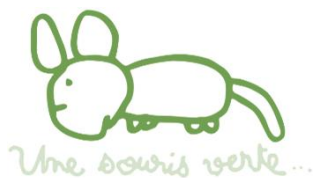
Journées Pédagogiques

Organisation de journées pédagogiques pour sensibiliser les professionnels autour de différentes thématiques : adapter l'accueil aux besoins particuliers des enfants, comment communiquer avec les familles...

Créer un réseau de référents « Pôle Ressources »

Afin d'**établir un maillage de personnes ressources**, le Pôle Ressources forme des professionnels de la petite enfance dont le rôle sera de favoriser l'inclusion des enfants à besoins particuliers. Ces référents en tant qu'interlocuteurs privilégiés des personnes entourant l'enfant, signent une **charte** définissant leurs engagements (cf. *annexe 2*)

↙ Formation de trois jours !



Deux jours animés par l'**association Une Souris Verte** : « Accompagner une dynamique inclusive dans sa structure »

Une journée animée par le PRPE, plus centrée sur les **missions du référent** et le **partenariat**.

↘ Par la suite, chaque année !

Réunion de suivi et journée à thème pour faire vivre le réseau et approfondir les connaissances

Evaluation de l'activité



Copil annuel

Ce temps de réunion permet de présenter aux partenaires l'avancée du projet, les missions ayant été réalisées sur l'année et de réfléchir ensemble aux perspectives pour l'année suivante.

Rapport d'activité

Il est établi chaque année pour faire état des suivis d'enfants et des différentes actions réalisées.



Questionnaire de satisfaction

La satisfaction des personnes accompagnées par le PRPE étant une priorité, nous distribuons un questionnaire afin d'ajuster nos futures propositions, à la fin des suivis des enfants et à l'issue des temps de formation des référents

Perspectives de développement

Avec l'appui de la Caf du Puy-de-Dôme, un partenariat fort est à construire avec le **PRH** (géré par le Dahlir) ainsi qu'avec les **RSAl**² du territoire afin d'instaurer un réseau cohérent et efficace.



Une réflexion est à mener concernant l'information à transmettre aux **familles**, concernant l'existence du PRPE, par le biais de nos partenaires, afin de gagner en accessibilité.

Enfin, le PRPE souhaite proposer des interventions sur les **temps de formation continue** des professionnels de la petite enfance : Assistants maternels, Accompagnants Educatif de la Petite Enfance, Auxiliaires de puériculture, Infirmières puéricultrices, Educateur de Jeunes Enfants... Ces temps d'échanges et de sensibilisation permettraient de répondre aux interrogations de ces professionnels en devenir.

² Référent Santé et Accueil Inclusif



Annexe 1 : Financement

La COG 2023-2027 vise à améliorer l'accessibilité des modes d'accueil aux enfants en situation de handicap. Dans ce contexte, la généralisation des Pôles Ressources Handicap (PRH) sur tout le territoire est identifiée comme un appui indispensable. C'est pourquoi le PRPE est subventionné à 80% par la **Caf du Puy-de-Dôme**.

Le PRPE est également soutenu par le **Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**, la **Mutualité Sociale Agricole**, la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**.

Depuis 2025, Le Pôle Ressources sollicite **les collectivités du Puy-de-Dôme** : EPCI ou communes pour participer au financement du service. Une convention de partenariat définit les engagements des deux parties. La collectivité contribue financièrement au prorata de sa population pour un montant forfaitaire annuel. En contrepartie, le Pôle Ressources Petite Enfance propose des prestations complémentaires.

En 2026, nous soutiennent : Riom Limagne et Volcans, Combrailles Sioule et Morge, Billom Communauté, Thiers Dore et Montagne, Chavanon Combrailles et Volcans, Dôme Sancy Artense, Beaumont, Aulnat, Aubière, Chamalières, Orcines et Royat.

Annexe 2 : La charte des référents Pôle Ressources

Charte du Référent Pôle Ressources

Accompagnant des Besoins Particuliers

Le référent est l'interlocuteur privilégié de toutes les personnes

Garantir une discrétion professionnelle

Favoriser l'accueil et l'inclusion des enfants à besoins particuliers

Prendre en compte les besoins de l'enfant, l'accompagner dans son développement et valoriser ses compétences

Travailler en lien avec l'équipe et la direction

Observer, analyser et rechercher les besoins de l'enfant avec son équipe et interroger la famille

Intégrer le projet d'inclusion dans le projet d'établissement de sa structure

Favoriser une relation de confiance et s'assurer d'une bonne communication avec la famille

Soutenir la famille et les orienter vers des partenaires

Réfléchir à des solutions (aménagement, outils...) au sein du lieu d'accueil, en coopération avec l'équipe, la famille et les partenaires



Le référent s'engage à :

Communiquer avec les partenaires s'inscrivant dans le projet de l'enfant en accord avec la famille

Accompagner la famille de l'enfant et proposer l'intervention du Pôle Ressources si nécessaire

Solliciter le Pôle Ressources si besoin :
Observations / Informations - Formations - Sensibilisations / Prêt de mallettes pédagogiques

Participer à l'écriture du projet personnalisé et à son évaluation en lien avec l'équipe, la famille et les partenaires qui gravitent autour de l'enfant

Rencontrer à raison de 2 fois par an le Pôle Ressources Petite Enfance (réunion de suivi et journée thématique)

Date et Signatures :

Etablissement - Référent

Pôle Ressources



Nous contacter

Pour un premier contact ou une demande d'intervention, merci de vous mettre en relation avec la coordinatrice du service, Mme **Gaëlle Bruet**.



Téléphone

07.63.33.56.31



Adresse

**28 RUE DE L'EUROPE, CELLULE
63200 CHAMBARON/MORGE**



Mail

POLE-RESSOURCES@LEVIADUC.FR



Site internet

POLE-RESSOURCES-PETITE-ENFANCE63.FR



